

La gestion de la vallée du Madriu-Perafita-Claror, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la catégorie paysage culturel,

Commission de gestion du plan de la vallée du Madriu-Perafita-Claror



La vallée du Madriu-Perafita-Claror est un cas exemplaire de paysage culturel. Sculptée par la glace et modelée par l'effort de l'homme, la vallée offre au regard de celui qui l'approche la plénitude et l'exception de l'œuvre combinée de la nature et de l'homme, et réunit, sur 4 247 hectares, l'œuvre millénaire des femmes et des hommes d'un pays de montagne singulier : l'Andorre. L'intérêt essentiel de la vallée repose sur l'importante densité d'éléments de valeurs patrimoniales, naturelles et culturelles, dans un excellent état de conservation. La grande diversité de conditions et de microclimats qui découlent de la variation d'altitude et d'orientation fait que l'on y trouve une grande pluralité de sols, de végétation et donc de paysages, ce qui contribue à sa grande richesse en habitats, flore et faune. Dernier endroit du pays à ne pas disposer de route, la vallée du Madriu-Perafita-Claror arbore une grande variété de paysages et conserve ces œuvres mêlant la nature et l'empreinte qu'y a laissée l'être humain.

Le Comité des Ministres a reconnu et salué la grande valeur de la réalisation présentée pour la 5^e session du Prix 2016-2017 du Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage, et a recommandé de la faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration. « La gestion de la vallée du Madriu-Perafita-Claror, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la catégorie paysage culturel » a bénéficié de la mobilisation exemplaire des autorités et de la population locales qui ont souhaité promouvoir un paysage durable, soutenu par des activités agricoles et touristiques, respectueuses d'un environnement naturel et culturel de grande qualité.